



S1819-027

Le 11 octobre 2018

PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 1 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

Journée N° 2 du 5 et 6 octobre 2018

Division	Equipes Messieurs	Motif	Pénalité
D3/A	MONTMORENCY 5	Solen LE et Jullian DI MASCIO brûlés (cf article ci-dessous). Rencontre perdue par pénalité contre HERBLAY 12	0 €

Rappel : Article 14.1 : Brûlages

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2ème journée de chaque phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur

Thomas MAUDUIT
Responsable Championnat par Equipes